

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19

Cahors, le 26 juillet 2021

Création d'un centre de vaccination éphémère à Saint-Cirq-Lapopie

Afin d'accélérer la vaccination des Français et des Lotois, le département du Lot peut compter sur 16 centres de vaccination répartis dans l'ensemble du territoire. **En complément de ce maillage territorial, la préfecture du Lot, la direction départementale de l'ARS et la commune de Saint-Cirq-Lapopie organisent une opération « d'aller-vers »,** afin de rapprocher la vaccination des Lotois, mais aussi des saisonniers et des nombreux touristes qui visitent le village.

C'est au cœur du célèbre village touristique de Saint-Cirq-Lapopie que les équipes de vaccination iront à la rencontre de visiteurs et des habitants.

Le centre de vaccination éphémère sera ouvert sans rendez-vous :

le mardi 27 juillet 2021
à la mairie de Saint-Cirq-Lapopie,
salle de la Fourdone,
de 8h à 12h et de 14h à 18h

La vaccination, avec le vaccin Pfizer, sera assurée par des professionnels de santé.

À noter que pour inciter les visiteurs à la vaccination, la commune de Saint-Cirq-Lapopie remettra aux personnes vaccinées un ticket gratuit pour le parking.

Afin de présenter ce dispositif exceptionnel de vaccination, les médias sont invités à une visite du centre éphémère ce mardi à 11h30.

Pour rappel la vaccination est ouverte à toutes les personnes âgées de 12 ans et plus. Les mineurs peuvent venir en centre accompagnés ou non, munis d'une autorisation parentale : https://solidarites-sante.gouv.fr/grands_dossiers/vaccin-covid19/je-suis-un-particulier/article/la-vaccination-des-mineurs.

Aux côtés des équipes soignantes et des élus locaux, les services de l'État appellent la population du Lot à ne pas relâcher la vigilance et à réagir en participant massivement aux opérations de dépistage et de vaccination mises à la disposition de tous. La poursuite du respect des gestes barrières est aussi essentielle.

Pôle de la communication
interministérielle de l'État